



le 15 novembre 2004

Les transporteurs aériens promettent une réduction des gaz à effets de serre conformément à l'Accord de Kyoto

Ottawa – Les transporteurs aériens canadiens seront parmi les premières industries à promettre des réductions importantes des gaz à effet de serre conformément à l'Accord de Kyoto en vertu d'une entente négociée avec Transports Canada, a déclaré aujourd'hui l'Association du transport aérien du Canada.

Conformément à la nouvelle entente, les transporteurs aériens tenteront de réduire en moyenne de 1,1 % par année les émissions de gaz à effet de serre. Vers l'année 2012, les transporteurs auront réduit leurs émissions de 24 % en se fondant sur l'année de référence (1990) d'après sont établis les objectifs de Kyoto.

« Je suis heureux de pouvoir prendre cet engagement et que nous puissions faire un grand pas dans nos obligations en vertu de l'Accord de Kyoto », a déclaré Cliff Mackay, président de l'Association. « Il s'agit encore une fois d'une preuve de notre profond engagement envers un environnement durable dans notre industrie et d'une forte relation de travail avec Transports Canada dans ce secteur ».

« Un virgule un pour cent ne semble pas beaucoup, mais les répercussions sont énormes », a dit M. Mackay. « Il s'agit d'une consommation de cinquante millions de litres de carburant en moins par année. Au cours de la période 1990 à 2012, nous consommerons 1,1 milliard de litres de carburant en moins. Vous pourriez alors remplir les réservoirs de carburant d'environ 22 millions de voitures ».

En vertu de l'entente, les transporteurs aériens canadiens produiront 129 kilotonnes de moins d'équivalents de CO₂ par année. Cela représente une réduction cumulative de 2838 kilotonnes pendant la période 1990 à 2012. L'aviation canadienne s'inscrit pour 4 % des émissions de gaz à effet de serre dans les transports au Canada.

« Les transporteurs aériens canadiens ont participé à de nombreux organismes internationaux comme l'OACI, l'Association du transport aérien international et ont travaillé en vue d'améliorer leur performance en matière d'environnement », a déclaré M. Mackay. Ils ont remporté un succès manifeste puisque depuis le début des années soixante-dix, l'aviation canadienne a enregistré une amélioration de 51 % de son efficacité. Ce nouvel engagement prolongera nos efforts de manière significative ».

Pour obtenir de plus amples renseignements :

l'ATAC

Les Aalders

Vice-président ingénierie et maintenance de

Mobile 613 – 794-1403